

Communiqué de presse

Objet : Fermeture temporaire du cinéma « Le Chateaubriand »

M. le Maire a signé ce jour un arrêté de fermeture temporaire du cinéma « Le Chateaubriand », propriété de l'association combourgeoise « La Chateaubriand ».

Cette décision fait suite à une commission de sécurité diligentée par la sous-préfecture de Saint-Malo qui a relevé plusieurs dysfonctionnements importants, notamment en matière de sécurité incendie. Un avis défavorable a été émis, requérant la fermeture du cinéma.

Soucieuse de soutenir cet établissement associatif privé, la mairie a accompagné la direction du cinéma pendant plusieurs jours afin de les aider et de trouver des solutions aux problèmes relevés lors de cette visite de sécurité.

Malheureusement, les dernières informations fournies ne permettent pas de maintenir l'ouverture. Responsable des « Etablissements Recevant du Public » (ERP) communaux, Monsieur le Maire a été contraint, sur demande de la sous-préfecture, de prendre un arrêté de fermeture temporaire, en attente de la levée des réserves formulées par la sous-préfecture. La ville apporte un soutien technique au cinéma afin de mener à bien les mises aux normes requises dans les meilleurs délais.

Aucune date de réouverture n'est annoncée à ce jour, mais nous espérons une reprise rapide des activités du cinéma « Le Chateaubriand », acteur culturel majeur de notre territoire.

